

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du mardi 30 mai 2013 à 17h00 au 16 Cloître Notre-Dame 28000 CHARTRES

Compte-rendu

Membres présents ou représentés

Mgr Michel PANSARD, évêque de Chartres,
Monsieur le Député-maire de Chartres (représenté par Monsieur Patrick GÉROUDET),
Monsieur Jacques CHARPENTIER, ancien directeur de la Musique du Ministère la Culture,
Monsieur Patrick DELABRE, organiste titulaire de la cathédrale de Chartres
Monsieur Alain GUILLOU,
Monsieur Jean-François LAGIER, directeur du Centre International du Vitrail,
Madame Servane de LAYRE-MATHEUS, présidente du Centre International du Vitrail et de Chartres sanctuaire du Monde,
Monsieur Philippe LEFEBVRE, organiste titulaire de Notre-Dame de Paris,
Mr le Chanoine François LEGAUX, ancien recteur de la cathédrale de Chartres,
Madame Valérie LESTER,
Mlle Colette MORILLON,
Monsieur Yves ROUSSEAU, conseiller musical de productions télévisuelles,
Mme Eva WEIGEL,

Membres excusés

Monsieur le Président du Conseil Régional du Centre,
Monsieur le Président du Conseil général d'Eure & Loir,
Monsieur le Recteur de la cathédrale de Chartres,
Monsieur Bertrand DUFOURCQ, ambassadeur de France, président d'honneur de la Fondation de France,
Madame Lynne DAVIS-FIRMIN-DIDOT, organiste concertiste,
Madame Marie-Aline FOURNAGE, SACEM,
La Direction de la Musique du Ministère de la Culture et de la communication,
Le conseiller à la musique de la DRAC Centre,
Le Conseiller à la musique de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Ministère de la Culture - Région Centre
Association Cultures France,
Madame Noëlle ROULE-DENY,
Monsieur Michel FERRONNIERE

Sur 98 membres effectivement à jour de leur cotisation, 88 membres sont présents ou représentés par pouvoirs : le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut donc valablement se tenir et délibérer.

Ordre du jour

- Rapport moral & financier, et approbation des comptes de l'exercice 2012
- Programme d'activités 2013
- Approbation du budget 2013
- Concours international d'orgue 2014
- Questions diverses

Rapport moral de l'exercice 2012

L'année 2012 a comporté le Concours, le Festival International, et les Soirées Estivales.

Le concours 2012 a vu la participation de 70 candidats représentant 18 pays. 24 candidats ont été retenus à l'issue des présélections, et sont venus à Paris pour participer aux tours éliminatoires suivants, dont le haut niveau de qualité est souligné. 3 interprètes et 2 improvisateurs ont participé aux Finales dans la cathédrale de Chartres : la lauréate interprétation est japonaise, Mari MIHARA.

Il est rappelé l'importance du vote du public, qui s'exprime directement en décernant le Prix du Public, et la réelle carrière internationale qui s'ouvre à tous les lauréats : ce sont plus de cinquante concerts dans le monde entier, qui sont offerts aux lauréats, en partenariat avec des agences d'artistes. Ceci étant essentiel pour la pérennité du concours, le gage de son sérieux, et son attractivité auprès des jeunes organistes.

Un aspect un peu méconnu du monde de l'orgue est mis en avant, celui-ci fait vivre beaucoup d'emplois en France, via les associations, la mise en valeur du patrimoine (lieux, instruments), les facteurs d'orgue, l'enseignement...

Mari MIHARA vient en outre d'enregistrer un CD aux grandes orgues de la cathédrale, qui sera disponible cet été.

Le Festival international a comporté 10 concerts le dimanche après-midi entre juillet et début septembre. Il permet, en partenariat avec d'autres Concours, une invitation réciproque des lauréats et des engagements tant pour les 1ers que 2èmes prix. Avec un public très international, le Festival était particulièrement axé sur la promotion des jeunes organistes.

Les Soirées Estivales, ont totalisé huit concerts gratuits de juillet à août. Une grosse fréquentation, avec un fort public d'origine étrangère, a été constatée les jeudis soirs. Il est rappelé le rôle important de Patrick DELABRE dans leur organisation.

S'y sont ajoutés d'**autres concerts**, plus particulièrement tournés vers le public chartrain : deux à Pâques (concert "Passion" en mars, concert "Résurrection" en avril), le jour de l'Orgue en mai (pédagogie avec découverte pour le public de "l'instrument orgue"), un concert "Péguy" en juin, et un concert de Noël donné

par Mari MIHARA, récente lauréate "interprétation" de l'édition 2012 du concours.

Le rapport d'activité 2012 est voté, à l'unanimité.

Rapport financier de l'association - et approbation de l'exercice 2012

En préambule il est indiqué que les comptes, certifiés par Mr PÉDROT expert comptable qui a constaté la saine gestion actuelle de l'association, ont été approuvés conformément aux statuts de l'association, par le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 7 mai 2013.

Le rapport financier est présenté par Jean-François LAGIER, trésorier de l'association.

Plus importantes que l'année précédente en raison de l'organisation du concours international d'orgue, les charges s'élevèrent à 158.053 euros : déplacements des artistes et leurs cachets représentant les postes les plus importants. Il est rappelé que le concours nécessite une charge spécifique tous les deux ans globalement de 50.000 euros.

Le résultat net comptable est excédentaire de 3.870,68 €, avec un total des recettes d'activité de 162.346 €.

Les produits d'exploitation sont constitués principalement par les subventions des collectivités et de l'État. Il est particulièrement noté que cette année 2012, la ville de Chartres a voté une subvention exceptionnelle de 40.000 euros qui a permis d'équilibrer l'exercice pour financer le concours. Les autres subventions conventionnées attribuées ont été pour la ville de Chartres de 15.000 euros, le département d'Eure-et-Loir de 15.000 euros, la région Centre de 27.230 euros et la DRAC Centre de 15.000 euros.

Cotisations et dons sont en augmentation de 12% à 17.291 euros.

Il est proposé que le résultat excédentaire soit inscrit au report à nouveau. Après des années de situation négative, l'association commence à reconstituer une base minimum de fonds propres, lesquels s'éleveront à 5.870 euros après affectation du résultat de l'exercice 2012.

L'association a tenu ses dépenses de personnel (2 personnes salariées permanentes à temps partiel, et des salariés ponctuels pendant le concours) ainsi qu'en sollicitant les organistes "amis", pour qu'il y ait des frais réduits.

Le rapport des comptes 2012 est voté, à l'unanimité.

Situation sociale de l'association

L'association a réussi à tenir ses dépenses de personnel (il n'y a pas de personnel à temps plein) ; également en sollicitant les organistes "amis", pour qu'il y ait des frais réduits : ce qui est capital. Sur ces plans là, le budget n'explosera pas,

mais il faut veiller à les tenir.

Activités du personnel :

Mme JULIEN, comptable, 16h/mois

Mr BOUIS, secrétaire & logisticien de l'association, 50h/mois

Programme d'activités 2013

- le Festival international d'orgue 2013 :

Le concert d'ouverture sera donné le dimanche 7 juillet par Thierry ESCAICH, compositeur & membre de l'académie des Beaux arts.

Le concert du 28 juillet sera donné par la lauréate du concours interprétation 2012, Mari MIHARA.

Ce seront au total 9 concerts gratuits le dimanche après-midi donnés en la cathédrale de Chartres. Parmi eux quelques jeunes organistes dont 4 étrangers (Tchéquie, Allemagne, Pologne, Japon), et des organistes soutenant notre concours : Bruno MORIN, Vincent DUBOIS, Sophie-Véronique CAUCHEFER-CHOPLIN. Cette dernière, lauréate du concours improvisation 1990 et organiste adjointe de St Sulpice à Paris, clôturera le Festival avec un récital d'improvisations et de textes autour de la Genèse et de Péguy.

- les Soirées Estivales 2013 :

En partenariat avec Chartr'Estivales, ces concerts du jeudi soir sont pilotés par Patrick DELABRE. 8 concerts seront donnés le jeudi soir en la cathédrale de Chartres (avec notamment 3 jeunes organistes étrangers, et également le lauréat Prix du Public & Prix Duruflé du concours 2012).

- le dimanche 16 juin 2013 à 16h00 :

Concert en association avec l'évêché, dans le cadre du 50ème anniversaire de l'inhumation de Franz STOCK à Chartres. L'association des grandes orgues y contribue par ce concert, gratuit, donné par son Président Philippe LEFEBVRE.

- un CD vient d'être édité pour l'été 2013 :

Enregistré par Mari MIHARA, lauréate 2012 du concours international d'orgue - interprétation.

- le Jour de l'Orgue 2013 :

Manifestation d'envergure nationale & internationale, plusieurs événements ont été organisés à Chartres dans le cadre de ce Jour de l'Orgue : le samedi 4 mai, des "présentations-promenade" des orgues de l'église Saint Aignan et de l'église Saint Pierre ont permis au public de découvrir au plus près le fonctionnement de "l'instrument orgue", avec la participation des élèves des classes d'orgue de Chartres et Lucé.

Le dimanche 5 mai, un concert a été donné à la cathédrale, par Patrick DELABRE & trois autres organistes.

L'enthousiasme de ces présentations auprès du public, nombreux et très intéressé, est manifeste.

- les Journées du Patrimoine :

À l'occasion des Journées du Patrimoine, sont envisagées des visites du grand-

orgue de la cathédrale. L'accès à la tribune, par petits groupes encadrés par un organiste, permettra aux participants de découvrir la console de l'orgue et ses modalités de fonctionnement.

- **Visite de l'orgue de Notre-Dame de Paris** : elle n'a pas été possible en 2012, du fait de travaux sur le grand-orgue.

Une journée sera donc organisée en novembre 2013 : transport par le train, puis visite du grand-orgue, du trésor de la cathédrale, déjeuner, visite d'un autre orgue, puis retour en train. L'association prendra à sa charge le repas des bénévoles.

- **École du Patrimoine du CIV** : à l'occasion de la ré-ouverture des cours de Mme RENON sur l'Histoire de l'Orgue à partir d'octobre 2013, le CIV renouvelle son offre de gratuité et de prise en charge des bénévoles de l'association.

- **diverses autres manifestations** pourront être organisées dans l'année, sans autres précisions à ce jour.

Le Programme d'activité 2013 est adopté, à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2013

Le budget est celui d'une année sans concours (Festival, Soirées Estivales, concerts exceptionnels), soit 102.700 euros.

La disponibilité à la vente du nouveau CD devrait générer un accroissement des ventes de CD.

Une aide de mécénat est également envisagée, avec un important groupe, mais reste à confirmer.

Une question posée sur l'état du grand-orgue suite aux travaux en cours dans la cathédrale, amène à évoquer les 40 ans de l'instrument, ce qui n'est pas rien pour un orgue, qui subit quotidiennement les dégradations dûes à l'humidité, au chauffage, aux intempéries. Actuellement, l'orgue semble tenir le coup, mais du fait de ces travaux de rénovation dans la cathédrale, même si des précautions sont prises spécifiquement pour ces travaux, il est impossible de préjuger de son état après.

Le budget prévisionnel 2013 est approuvé, à l'unanimité.

Concours international d'orgue 2014

La question se pose de la possibilité ou non que la Finale de ce concours puisse se dérouler à la cathédrale de Chartres, en fonction de l'avancée des travaux dans la nef.

Ces travaux, en deux phases, ont été décalés, et il est actuellement prévu qu'ils débutent début 2014. Le grand-orgue sera donc muet pour environ 2 ans, et en conséquence, il sera indisponible durant l'été 2014 et pour le concours.

La possibilité de le décaler d'1 an, en 2015, pose le double problème d'avoir la certitude que le grand orgue soit effectivement bien disponible à ce moment (ce

qui est peu vraisemblable), et que le report ne fasse pas perdre de candidats du fait d'un alignement sur l'année des autres concours internationaux.

Il convient donc de prévoir la tenue en 2014 du concours en un autre lieu, avec le souci de garder la pérennité des subventions du fait de cette délocalisation : après consultation et analyse artistique et logistique de cette situation, il est apparu que la meilleure solution est de tenir les finales du concours en la cathédrale Notre-Dame de Paris. Il y a lieu de rappeler que le premier concours de Chartres avait eu lieu à Notre-Dame de Paris en 1971.

Sur le plan logistique, la décision a donc finalement été prise de délocaliser exceptionnellement à Notre-Dame de Paris, l'instrument y étant plus parfaitement qualifié du fait de son équipement permettant :

- l'autonomie des candidats avec le combinateur, dont ne dispose pas Orléans.
- le strict anonymat du concours : il ne s'avère logiquement pas possible d'avoir plusieurs assistants spécialisés, durant 4 jours & nuits pour les seules finales (trop de personnes sollicitées, risquant ainsi une perte de l'anonymat). À Notre-Dame, 1 seule personne suffit pour gérer les répétitions au grand-orgue.

C'est aussi, au vu de ces circonstances exceptionnelles, l'opportunité de susciter un intérêt supplémentaire pour le concours, ses soutiens et ses partenaires par la tenue des finales publiques dans la capitale.

Questions diverses

Depuis au moins 2009, trois institutions membres de droit du Conseil d'Administration ne participent plus au conseil, et n'y siègent donc plus :

- la Direction de la musique du Ministère de la culture et de la communication,
- l'association Cultures France,
- la Directrice de l'ADIAM.

De façon à ajuster le nombre de membres du Conseil d'Administration, il est proposé de faire acter cette carence, conformément aux statuts de l'association.

À l'unanimité, cette carence est votée.

La séance est levée à 18h10, et s'achève par un rafraichissement offert aux membres présents.

**ASSOCIATION DES GRANDES
ORGUES DE CHARTRES**
22, Cloître Notre-Dame
28000 CHARTRES
Tél. 02 37 36 67 48